Image not found or type unknown

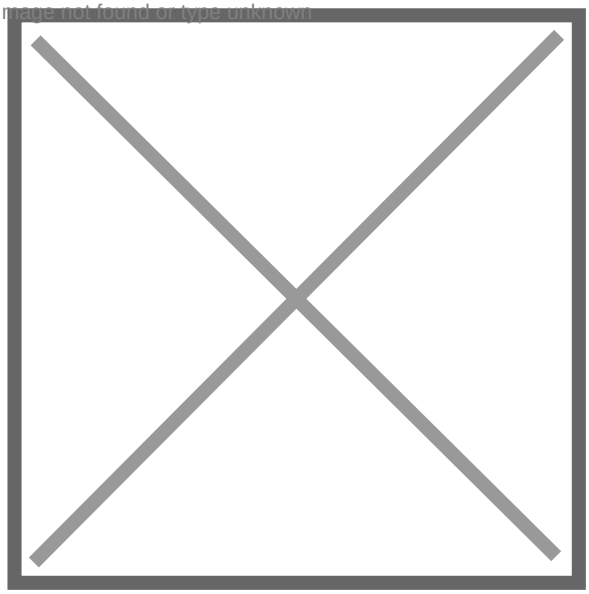

Anomalie sur mon cdi et fiche de paie

Par **chicodu59**, le **24/08/2010** à **20:36**

Bonjour,
J'ai signé mon CDI, il y a 4 mois en faisant 2CDD de 3mois avant.
J'ai vu que sur contrat il y avait quelques anomalies :
-Pas de numéro de SIRET
-Pas de tampons de l'entreprise
-Il me dise que j'ai le droit à un téléphone portable car je travaille quand déplacement mais j'en ai pas. Et il m'appelle sur mon perso et je dois l'ai appelé de mon perso
-Il y a écrit que si l'on est malade 3mois dans l'année, il peut nous virer
Et sur mes fiches de paie : mes paniers sont dans les primes exceptionnels en haut de la fiche de paie donc je touche pas mes paniers NET mais BRUT.
Qu'est ce que je peux faire pour toucher mes paniers ? et est ce que je peux les envoyer au prud'hommes pour non conforme du contrat ?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés